



## Fiche d'adhésion 2018 / 2019

**Section :** .....

- S'inscrire directement auprès des sections, sauf pour la section tennis (venir au CE)
- Chèque d'adhésion à l'ordre du CE SAFRAN NACELLES LE HAVRE

### Ouvrant-droit (salarié Safran Nacelles Le Havre)

Matricule : .....  
NOM Prénom : .....  
Portable : .....  
E-mail personnel : .....  
Tél société : .....

### Adhérent (ayant-droit ou autres catégories)

NOM Prénom : .....  
Sexe :  Masculin  Féminin  
Date de naissance : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
Portable : .....  
Tél. domicile : .....  
E-mail : .....

ADHÉRENT	
<input type="checkbox"/>	Adulte
<input type="checkbox"/>	Enfant
CATEGORIES DE L'OUVRANT-DROIT	
<input type="checkbox"/>	Ouvrier
<input type="checkbox"/>	Employé
<input type="checkbox"/>	Technicien
<input type="checkbox"/>	Cadre/Ingénieur
<input type="checkbox"/>	Agent de maîtrise
<input type="checkbox"/>	Salarié du CE
<input type="checkbox"/>	Retraité
AUTRES CATÉGORIES	
<input type="checkbox"/>	Salarié du Groupe Safran
<input type="checkbox"/>	Intérimaire Nom de la société : .....
<input type="checkbox"/>	Prestataire Nom de la société : .....
<input type="checkbox"/>	Convention de CE à CE Nom du CE : .....
<input type="checkbox"/>	Extérieur

## REGLEMENT DES SECTIONS

**Art 1** La pratique des sports collectifs ou individuels ainsi que l'accès aux loisirs au sein des sections du Comité d'Établissement sont réservés aux ouvriers-droit et ayants-droit de l'Établissement SAFRAN NACELLES 76. Les sections sont, sous certaines conditions, ouvertes à d'autres catégories de personnes.

**Art 2** Sont considérés comme Ouvriers-droit :

- Les salariés de l'Établissement sous contrat SAFRAN NACELLES 76.
- Les salariés du Comité d'Établissement SAFRAN NACELLES 76.
- Les retraités de l'Établissement SAFRAN NACELLES 76 et du Comité d'Établissement SAFRAN NACELLES 76.

Sont considérés comme Ayants-droit :

- Épouse ou époux d'un membre du personnel, des catégories a) b) ou c).
- La concubine ou le concubin d'un membre du personnel, des catégories a) b) ou c).
- Les enfants des membres du personnel vivant sous le même toit des catégories a) b) ou c). jusqu'à 18 ans.
- Les enfants du personnel de plus de 18 ans étant à la charge des parents.

Sont considérés comme « AUTRES CATÉGORIES » :

- Les prestataires et intérimaires travaillant sur le site SAFRAN NACELLES 76.
- Les adhérents bénéficiant d'un accord de convention de CE à CE.
- Les salariés du Groupe Safran travaillant sur le site.
- Les adhérents extérieurs acceptés dans les autres sections.

**Art 3** Le Comité impose des tarifs minimums qui peuvent être revus à la hausse par le bureau des sections. Chaque section élabore son règlement intérieur qui sera certifié conforme et validé par la commission des sports.

**Art 4** Les ententes avec les Municipalités, Associations ou autres Comités d'Entreprise sont soumises annuellement à des conditions qui sont examinées par le bureau du Comité d'Établissement SAFRAN NACELLES 76. Cela ne doit en aucun cas gêner le fonctionnement de nos sections.

**Art 5** Les différents bureaux de section ont le devoir d'appliquer le présent règlement.

**Art 6** Chaque section se doit de tenir une assemblée générale chaque année à laquelle participe de droit et obligatoirement un membre du Comité d'Établissement ou de la commission concernée mandaté par le Comité d'Établissement.

**Cotisations au verso**

Sections	Cotisations annuelles				Membres des sections à contacter		Commentaires
	Ouvrants et Ayants-droit		Salarié du Groupe Safran, intérimaires, prestataires, convention CE, extérieurs		Président	Secrétaire	
	Adulte	Enfant	Adulte	Enfant			
Aviron	40 €	40 €	40 €	40 €	PASCO Yves 07.50.60.15.32	DAUBEUF Georges 06.89.98.51.77	Adhésions d'extérieurs impossibles Certificat médical obligatoire Prière de signer le règlement du club SHA
Badminton	25 €	25 €	43 €	32 €	BAKKAR Hiba 02.32.79.46.55	PIETON Caroline 02.35.11.40.55 CURE Ludovic 02.32.79.43.75	Adhésion d'extérieurs impossible. Signature du règlement intérieur du badminton au moment de l'adhésion
Basket	Loisirs : 30 € Compétition 40€		Loisirs : 40 € Compétition : 50 €		HESS Romain	DAVOINE P-R	Certificat médical obligatoire Secrétaire SPOREN Amaury 51.75.79
Course à pied	20 €	20 €			DELAUNAY Jérôme 51.47.46	LEBARQ François 51.48.55	Certificat médical obligatoire Règlement de la section téléchargeable sur le site Internet du CE
	Cotisation licence + assurance : 35€						
Cyclisme VTT	20 €	20 €	40 €	30 €	LEMIEUX Sylvain 06.03.15.79.81	MARLIN Rémi	
Équitation	20 €	20 €			SOURDON-FOYER Isabelle 02.35.55.48.49	LUCEREAU Nathalie 02.32.79.46.00	LEFEU Odile 02.35.26.94.38 VERSAEVEL Marc 02.35.11.27.20 Règlement de la section téléchargeable sur le site Internet du CE
Fitness	Fitness : 50 € Gym douce retraités : 35 €	Fitness : 50 €	Fitness : 70 € Gym douce retraités 50 €	Fitness : 70 €	RACAPE Elsa 02.32.79.46.49  fitnesscesafrennaces@yaho.com	TRESORIER / LAVENU SYLVAIN 02.35.11.74.45	Remettre votre inscription dans la salle de fitness au professeur ou à un membre du bureau
Football	Seniors vétéran (frais de mutation) : 45 €	U7 U9 U11 U13 U15 : 25 €	Seniors vétéran (frais de mutation) : 80 €	U7 U9 U11 U13 U15 : 50€	CHARDEY David 06.60.99.00.37	LE MERRER Jean-Luc 07.83.38.24.79	
Golf	20 €	20 €	40 €	30 €	BURGUIERE Bernard 51 94 87	PIERLOT André 06.10.04.15.16	
Judo	35 €	30 €	50 €	45 €	VARIN Didier 06.40.33.22.39	DUCHEMIN Aurélie 0637391215	Rajouter 38 € de licence FFJDA
Karting	20 €	20€	Ouvert aux extérieurs mais ne pourront bénéficier des tarifs CE		TEYSSIER Pierre-Louis 51.27.98	HARDEL Thomas 51.74.19	<a href="http://kartaircelle.wixsite.com/sport">http://kartaircelle.wixsite.com/sport</a> ouvert aux enfants de 7 ans
Médiathèque	SANS ADHÉSION				MINGANT Philippe 06.86.69.63.71	LE GOFF Karine 51.41.61	
Moto	20 €		40 €		PETRIS Vincent 06.17.69.41.11	LHOTELIER Sophie 06.16.34.72.79	Marque/Type/Cylindrée de votre moto à préciser à votre inscription
Musculation	30 €	30 €	55 €	55 €	TOUTAIN Alain 02.32.79.46.05	BREDFENT Kévin	Dossier complet à télécharger sur le site Internet du CE
Musique	20 €	20 €	40 €	40 €	EUDES Xavier 02.35.11.40.10	RENAULT Cédric 02.32.79.71.68	<a href="https://sectionmusiquesn.wixsite.com/smsn">https://sectionmusiquesn.wixsite.com/smsn</a>
Pêche	20 €	20 €	40 €	30 €	FINCIAS Jean-Luc 51.74.72	DAVID Vincent 06.09.67.52.52	
Photographie	20 €	20 €	40 €	30 €	ROSCONVAL Tony 51.73.91	PERSYN Benjamin 51.46.72	<a href="mailto:clubphoto-s2ns@laposte.net">clubphoto-s2ns@laposte.net</a>
Soft contact	20 €		35 €		MORISSE Thomas 02.32.79.71.99	DUGARDIN Charles 51.44.31	Certificat médical obligatoire
Sports aériens	20 €	20 €			LE BASTARD Olivier 51.43.11	BODIN Olivier 51.44.19	
Sports nautiques	20 €	20 €	40 €	30 €	GUILLET Arnaud 02.32.79.42.62	LE BRAS Luc 02.32.79.45.28	Merci de remettre votre inscription à Vincent DEVANLAY ou à un autre membre du bureau
Tennis	20 € Avec prof : 30 €	20 € Avec prof : 30€	40 € Avec prof : 45€	30 € Avec prof :40€	LEWANDOWSKI Richard 06.62.28.21.33	DURAND Wilfried 02.35.26.93.30 MANDEVILLE Eric 51 49 70	Réserver vos cours sur <a href="https://ballejaune.com/club/HNA">https://ballejaune.com/club/HNA</a> Identifiant : joueur loisir MDP: AIRCELLE
Tennis de table	20 €	20 €	40 €	40 €	RENIER Philippe 06.21.81.01.65	TURQUIER MATHIEU 06.25.67.11.04	
Volley	20 €		40 €		MAHIEU Jean-Claude 06.10.12.52.32	Wilfried NICOLAS 51 43 29	